EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **21 décembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt et un décembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 décembre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Marianne MAXIMI à Alparslan COSKUN, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**

Excusé(e)s : **François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

Absent(e)s : **Anne FAUROT**

Secrétaire : **Florent NARANJO**

Monsieur Grégory BERNARD quitte la séance pendant le débat de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Marion CANALES.
A la demande de Monsieur Alain LAFFONT pour le groupe France Insoumise, la question n°10 est scindée en deux :
- n°10 : Prise de participation dans la SCIC « Epicentre Cowork »
- n°10bis : Désignation d'un représentant de la Ville au sein de l'Assemblée Générale de la SCIC « Epicentre Cowork »

Rapport N° 29

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU TITRE DES CONGRÉS À L'ASSOCIATION ACTEURS DU TOURISME DURABLE (ATD)

L'association Acteurs du Tourisme Durable (ATD) informe, fédère, représente et promeut les acteurs du tourisme durable au niveau national. Il s'agit aujourd'hui du réseau français de référence dans ce domaine, avec plus de 200 acteurs adhérents.

Au terme d'un appel à candidatures national qui a opposé La Rochelle et Clermont-Ferrand, cette dernière a été choisie pour l'organisation par ATD, les 3 et 4 octobre 2017 à Polydome, des Universités du Tourisme Durable. Cet événement itinérant constitue le point d'orgue des temps d'échanges entre professionnels du secteur : tables rondes, stands métiers, ateliers, expérimentation d'initiatives de tourisme durable sur le territoire d'accueil.200 participants de toute la France ont participé à cette manifestation.

Avec un budget estimé à 33 300 €, une subvention de 8 000 € était sollicitée par l'organisateur auprès de la Ville. La candidature de Clermont-Ferrand s'engageait initialement sur une aide conjointe de Clermont-Ferrand et Clermont Auvergne Métropole à hauteur de 5 000 € chacune, or il a été proposé une subvention Ville erronée de 4 000 € au Conseil Municipal de septembre dernier.

Compte tenu du reliquat de crédits de subventions aux Congrès disponible sur l'exercice 2017 (17 500 €) et des difficultés financières que rencontre l'association suite à cette erreur, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer une subvention supplémentaire de 1 000 € au titre des Congrès à l'association Acteurs du Tourisme Durable (ATD).

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 23 décembre 2017

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée aux Congrès,

Marion CANALES